



ЕВРОПЕЙСКИ ПАРЛАМЕНТ PARLAMENTO EUROPEO EVROPSKÝ PARLAMENT EUROPA-PARLAMENTET
EUROPAISCHES PARLAMENT EUROOPA PARLAMENT ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ EUROPEAN PARLIAMENT
PARLAMENT EUROPEEN PARLAIMINT NA HEORPA PARLAMENTO EUROPEO EIROPAS PARLaments
EUROPOS PARLAMENTAS EUROPAI PARLAMENT IL-PARLAMENT EWROPEW EUROPEES PARLEMENT
PARLAMENT EUROPEJSKI PARLAMENTO EUROPEU PARLAMENTUL EUROPEAN
EVROPSKY PARLAMENT EVROPSKI PARLAMENT EUROOPAN PARLAMENTTI EUROPAPARLAMENTET



Story

Le centre-droit grand vainqueur des élections européennes

Pendant quatre jours, les citoyens de l'Union européenne se sont rendus aux urnes pour élire leurs députés européens. Le Parti populaire européen sort grand vainqueur de ce scrutin. Il conforte sa position en tant que principale force politique européenne. Second, le Parti socialiste européen perd du terrain.

Le Parlement européen sortant comptait 785 membres ; le nouveau sera limité à 736 sièges. Pour permettre des comparaisons, les résultats sont présentés en nombre absolu de sièges ainsi qu'en pourcentages. Ils ne sont que provisoires (source TNS) et se basent sur la composition des groupes politiques du Parlement sortant, à l'exception notable des changements déjà officiellement annoncés.

L'état définitif des forces en présence ne pourra être connu qu'après la session constitutive du Parlement européen, mi-juillet, au cours de laquelle les groupes seront officiellement formés. D'ici là, tractations et alliances peuvent changer le visage de l'assemblée.

Résultats européens

Le **Parti populaire européen** (PPE) reste le principal groupe politique, passant de 288 sièges (36,7 %) à 265 sièges (36 %). A noter le départ des conservateurs britanniques, qui ont annoncé leur intention de former un nouveau groupe.

Le **Parti socialiste européen** (PSE) comptait 217 membres (27,6 %) dans l'assemblée sortante, il n'en aura plus que 162 (22 %). Malgré cette baisse, il restera le deuxième groupe en termes de taille.

L'**Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe** (ALDE) passe de 100 députés (12,7 %) à 80 députés (10,9 %). Elle reste le troisième groupe.

Les Verts / Alliance libre européenne voit son nombre de députés augmenter de 43 (5,5 %) à 51 (6,9 %). Ils formeront ainsi le quatrième groupe de l'assemblée.

L'**Union pour une Europe des nations** (UEN) comptait 44 membres (5,6 %) dans l'assemblée sortante. Elle en aura 35 (4,8 %) dans le nouveau Parlement.

Le **Groupe confédéral de la gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique** (GUE/NGL) passe de 41 sièges (5,2 %) à 33 sièges (4,5 %).

Le groupe **Indépendance et démocratie** (IND/DEM) voit son nombre de députés diminuer également, passant de 22 (2,8 %) à 19 (2,6 %).

Enfin, 91 élus ne font encore partie d'aucun groupe. Ils pourront joindre des groupes existants, tenter d'en former de nouveaux ou rester « non-inscrits ». L'assemblée sortante comptait 30 députés non-inscrits.

Résultats nationaux

La **France** enverra 30 députés au PPE, 14 au PSE, 14 chez les Verts, 6 chez ALDE, 4 au GUE/NGL et un à IND/DEM. Trois autres députés ne font pour l'instant partie d'aucun groupe.

La **Belgique** enverra 6 députés au PPE, 5 au PSE, 5 à ALDE et 3 chez les Verts. Trois autres députés ne font pour l'instant partie d'aucun groupe.

Le **Luxembourg** enverra 3 députés au PPE, un au PSE, un à ALDE et un chez les Verts.

(Tous les résultats en détails en cliquant sur le lien ci-dessous)

De nouveaux groupes au sein du Parlement européen ?

Les conditions requises pour former un groupe politiques vont se durcir à compter de juillet 2009. Il faudra désormais 25 députés issus de 7 pays différents. Le groupe Indépendance et démocratie, avec 19 membres de 5 pays différents, pourrait ne pas se maintenir. A moins qu'il ne convainque au minimum 6 députés de 2 pays différents.

Parité hommes-femmes

Il est encore trop tôt pour déterminer la part de femmes et d'hommes qui siégeront dans le nouveau Parlement. Dans certains pays, les électeurs peuvent choisir un par un les candidats qu'ils souhaitent soutenir : les élus ne sont pas forcément les têtes de listes. Il faut donc attendre la fin du dépouillement.

Et après ?

Dans les semaines à venir, les nouveaux élus viendront s'installer dans leurs bureaux à Bruxelles. A partir du 29 juin, ils se rencontreront et formeront les groupes politiques en vue de la session constitutive qui débutera le 14 juillet à Strasbourg. Ils éliront à cette occasion le nouveau président du Parlement européen. Ensuite... Au travail !